

# ENGAGEMENTS FP2020



GOVERNMENT DU SENEGAL

[HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/SENEGAL](http://www.familyplanning2020.org/senegal)

## RÉSUMÉ

Relever le Taux de Prévalence Contraceptive (TPC) au Sénégal à 45% et réduire les Besoins Non satisfaits (BNS) à 10% selon une approche inclusive, holistique au sein d'une instance de coordination multisectorielle fonctionnelle chargée des questions de dividende démographique et incluant la participation de tous sans laisser personne en rade notamment les adolescents/jeunes, les femmes non mariées incluant les jeunes femmes seront pris en compte mais dans le respect des normes sociales; avec la contribution dans les financements de l'Etat notamment par un accroissement de l'allocation budgétaire pour l'achat des produits contraceptifs portée à 500 millions de francs d'ici à 2020, mais aussi du secteur privé, des partenaires techniques et financiers et tout cela dans le respect des principes de bonne gouvernance en associant les organisations de la société civile, les religieux, les collectivités locales, les parlementaires, les médias et en améliorant les cadres réglementaires et légaux, principalement la signature du décret d'application de la loi SR et la révision de certains textes facilitant l'accès universel à la planification familiale dans le pays.

## IMPACT ANTICIPÉ

**ENGAGEMENT 1:** Amener le taux de prévalence contraceptive de 21,2% en 2015 à 45% en 2020 en réduisant les BNS de 25,2% à 10%.

### *Impact attendu*

### *Actions proposées*

Le respect de cet engagement est corollé aux orientations stratégiques et interventions ci-dessous du cadre stratégique PF 2016-2020 :

- **Amélioration en permanence de l'offre de service public en renforçant les interventions à efficacité prouvée ; les actions suivantes seront prises :**
  - Mise à l'échelle de l'Identification Systématique des Besoins de la Cliente (ISBC) dans les 14 régions du pays,
  - Mise à l'échelle de la stratégie du DIUPP dans les 35 établissements publics de santé (EPS) du pays
  - Développement des stratégies mobiles dans les 76 districts,
- **Renforcement de l'offre privée en aménageant le cadre réglementaire pour encourager la distribution des contraceptifs par les acteurs privés et en élargissant le nombre de prestataires privés ; il s'agira de :**
  - Renforcer les stratégies de franchises sociales (de 62 à 250 Points de Prestation de Services),
  - Augmenter le nombre de cliniques mobiles de 7 à 81 pour les stratégies mobiles,
  - Elargir la gamme de produits du marketing social aux Méthodes de Longue Durée d'Action (MLDA)
- **Généralisation des interventions à base communautaire par le renforcement de l'autonomisation des femmes, de la décentralisation et l'élargissement de la délégation des tâches ; il s'agira essentiellement de :**

- Etendre progressivement l'offre du Sayana Press en auto-injection pour les femmes dans les 14 régions
- Etendre l'Offre Initiale de Pilules (OIP) de 2085 à 2666 cases soit 581 à enrôler
- Etendre Offre Initiale de Contraceptifs Injectables (depo IM et Sayana press) de 1830 à 2666 cases soit 836 à enrôler
- Former 1000 Acteurs Communautaires de soins en offre de services PF (counseling, OIP, OICIIM/SC)
- Porter le nombre de « Bajenu Gox » (BG) assurant la promotion de la PF de 5275 à 8000
- Former 5000 Acteurs Communautaires de Prévention et de Promotion (BG et relais) en IEC/CCCPF
- **Promotion de la communication à grande échelle sur l'espacement des naissances avec des messages spécifiques et variés en faveur des groupes cibles hommes, religieux et femmes ; il s'agira de :**
  - Renforcer la communication visant les hommes et des religieux (passage à l'échelle de la stratégie « école des maris », Diffusion du modèle ENGAGE avec les religieux)
  - Renforcer la communication de masse visant les femmes (mettre en place une plateforme de communication digitale pour les femmes, promotion de la PF à travers les réseaux sociaux et le numéro vert du ministère de la santé)

Renforcer les activités spécifiques au milieu rural (stratégie des sage femmes itinérantes ou SAFI, visites aux lieux de travail dans les « penc » ou place publique, « loumas » ou marchés hebdomadaires, gares routières)

**ENGAGEMENT 2:** Accroître d'ici à 2020 l'allocation budgétaire relative à l'achat des produits contraceptifs de 300 millions en 2016 à 500 millions de francs CFA.

#### *Impact attendu*

1. Elargissement de la gamme des méthodes contraceptives
2. Zéro rupture
3. Accès dans les coins les plus reculés du pays
4. Sécurité contraceptive

#### *Actions proposées*

Les actions à mener reposeront sur ce qui a été défini dans le PANB de 2<sup>ème</sup> génération sur l'axe stratégique de **l'amélioration continue du système de gestion des approvisionnements et des stocks pour une disponibilité en permanence des produits PF** qui inclue :

1. Allègement du cadre réglementaire (voir engagement 3)
2. Respect des bonnes procédures de stockage de distribution et de dispensation par rapport au nouveau schéma mis en place par l'Informed Push Model
3. Augmentation du financement des produits PF
4. Intégration du système d'informations logistique complète et de qualité
5. Intégration des activités de suivi et de coordination

**ENGAGEMENT 3:** Améliorer le cadre réglementaire pour renforcer le secteur privé, le secteur communautaire et le secteur public notamment en signant le décret d'application de la loi SR portant PF et en finalisant la révision des textes régissant la profession de pharmaciens afin que l'offre de service dans les officines soit une réalité.

#### *Impact attendu*

L'environnement légal par rapport à la pratique de l'offre PF au niveau public, communautaire et privée, de même que la disponibilité des produits dans les structures privées est amélioré.

#### *Actions proposées*

Les actions à mener pour le respect de cet engagement sont :

- Organiser une réunion de Concertation Nationale sur la délégation des tâches
- Rendre effective la promulgation des décrets d'application de la loi SR,
- Lever les restrictions sur l'offre initiale de pilules et d'injectables au niveau des officines
- Réviser la politique pour l'autorisation de stockage des produits PF dans les PPS privés

- Elargir la gamme des produits de la PNA mise à la disposition des officines aux produits PF
- Alléger les procédures d'enregistrement des produits pharmaceutiques.
- Alléger les procédures liées à l'acquisition des produits de qualité dans le système de santé pour assurer une meilleure performance des structures chargées de la mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale (Direction de la Pharmacie et du Médicament, Pharmacie Nationale d'Approvisionnement et Laboratoire National de Contrôle des Médicaments)

**ENGAGEMENT 4:** A prendre en compte les adolescents et jeunes en situation de vulnérabilité dans les stratégies de vulnérabilité en santé sexuelle et reproductive incluant la PF en augmentant le taux d'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive de 10% à 70% en 2020 avec impact sur la réduction du taux de fécondité chez les adolescentes de 15 à 19 ans de 80 à 70 pour mille en 2020.

*Impact attendu*

*Actions proposées*

**Promotion de la communication à grande échelle sur l'espacement des naissances avec des messages spécifiques et variés ciblant la cible des adolescents et jeunes ; il s'agit essentiellement de :**

1. Une meilleure coordination entre les secteurs en charge de l'éducation, de la jeunesse, de la santé-Action sociale, de la famille et des sports
2. Négocier/mettre à contribution les opérateurs de téléphonie mobile et à travers les TIC, pour mettre en place une plateforme Ado/Jeune pour véhiculer des messages ciblés et suivre le niveau d'exposition aux messages.
3. Former les professeurs relais technique (PRT) et les professeurs d'économie familiale sur la PF
4. Appuyer l'intégration des nouveaux protocoles PF dans les curricula des professeurs d'économie familiale et de Sciences de la Vie et de la Terre en formant les leaders Elèves Animateurs (LEA), les gouvernements scolaires et autres pairs éducateurs sur les techniques de communication
5. Doter les LEA de supports de communication
6. Contractualiser avec les clubs EVF dans les écoles pour la mise en œuvre d'un paquet d'activités
7. Soutenir la réalisation d'activités périodiques de suivi /coordination.

**ENGAGEMENT 5:** A rendre fonctionnelle une instance multisectorielle de coordination des questions liées au dividende démographique et impliquant les autres secteurs ministériels (femmes, famille, jeunesse, éducation, économie, finances et plan), le secteur privé, les organisations de la société civile, les parlementaires, les collectivités locales, etc .

*Impact attendu*

*Actions proposées*

Il s'agit ici d'actions pour **une amélioration de la Coordination pour une mise en œuvre effective des interventions dans le cadre d'une approche multisectorielle** c'est-à-dire :

1. Une amélioration de la disponibilité en ressources humaines de qualité et la logistique
2. Une application effective de l'approche multisectorielle aux niveaux central et régional
3. Le renforcement du plaidoyer pour l'harmonisation du cadre juridique avec les politiques de santé
4. Le développement d'une stratégie de mobilisation des ressources
5. Orientation stratégique de la contribution financière des partenaires vers les priorités en PF

**ENGAGEMENT 6:** A renforcer son système de reporting et de gestion des données de qualité.

*Impact attendu*

*Actions proposées*

**Ce sont des actions en rapport avec la promotion de la Recherche, du Suivi et Evaluation, pour une mise en œuvre efficace des interventions et une prise de décision basée sur des évidences qui seront prises :**

1. Amélioration de la disponibilité des données de qualité par des audits périodiques
2. Amélioration du monitoring de la performance par une révision et diffusion du manuel de procédures en PF et des revues périodiques des données PF
3. Amélioration de la qualité des interventions dans ce domaine par des missions de supervision et suivi post-formation
4. Promotion de la recherche par l'identification annuelle des besoins en recherche avec élaboration d'un répertoire de thèmes prioritaires

Promotion de l'utilisation des bonnes pratiques pour la prise de décisions une documentation et la diffusion des bonnes pratiques

*Le texte qui suit résume l'engagement pris par le Dr Awa Marie Coll-Seck au nom du gouvernement du Sénégal le 11 juillet 2012, lors du Sommet de Londres sur la planification familiale.*

### **Objectif**

1. Obtenir un taux de prévalence contraceptive (CPR) de 27 % d'ici 2015, (augmentation de 15 %, soit 350 000 femmes mariées supplémentaires).
2. Ramener les besoins non couverts à 15 % d'ici 2015 (actuellement de 30 %).
3. Veiller à ce que les femmes jouissent de l'égalité d'accès à des services de santé de grande qualité et bon marché destinés aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants, y compris les services relatifs à la planification familiale.

### **Politique et engagements politiques**

Le Sénégal a lancé un plan national pour la planification familiale en novembre 2012. Au sein du ministère de la Santé, le Sénégal prévoit de faire du Département de la santé reproductive un Directeurat, et de créer un Département de la planification familiale. Le Sénégal va allouer des ressources financières et humaines supplémentaires au Département de la santé reproductive afin de garantir l'exécution et le suivi du plan national; garantir la redevabilité au plus haut niveau et le suivi régulier du plan national et de ses indicateurs de performance ; introduire un programme de plaidoyer pour accroître le financement ; et améliorer le cadre réglementaire afin de renforcer le secteur privé et consolider le secteur public.

### **Engagements financiers**

Le Sénégal s'engage à augmenter l'allocation budgétaire annuelle destinée à la santé reproductive de 2,5 % à 5 % ; à accroître l'allocation budgétaire relative aux produits contraceptifs de 200 % et à augmenter le budget relatif à la gestion du programme de planification familiale de 100 %. En outre, le Sénégal prévoit de mobiliser davantage de financement de la part de donateurs et du secteur privé pour la planification familiale, et de mettre en place des mécanismes de coordination afin d'améliorer la collaboration avec les donateurs et d'optimiser l'allocation des fonds.

### **Engagements concernant le programme et les prestations de services**

Le Sénégal prévoit de générer de la demande pour la planification familiale, en particulier via la communication sur les médias de masse et la mobilisation des communautés, au moyen de messages ciblés à l'attention des femmes. Il prévoit également d'accroître l'implication des hommes et des jeunes et de tirer profit des réseaux de chefs religieux et de défenseurs nationaux et locaux afin de promouvoir la planification familiale.

Le Sénégal va améliorer la chaîne d'approvisionnement et réduire les ruptures de stock, notamment grâce à l'Informed Push Model ; optimiser les prévisions et la quantification des besoins grâce au modèle Reality Check (vérification des faits) ; développer les points de services (par exemple, portée des cliniques mobiles, marketing social et modèles de franchises) et éliminer les obstacles (par exemple, ordonnances obligatoires, ruptures de stock) afin d'améliorer l'accès des populations vulnérables et éloignées ; améliorer le choix des méthodes et la qualité des services, notamment pour les jeunes, par le biais du recrutement, de la formation et de la supervision d'un personnel qualifié ; introduire des approches innovantes en termes de planification familiale, telles que l'étude d'acceptabilité de Depo subQ, un nouveau contraceptif auto-injectable ; intensifier les services communautaires par le biais de la délégation des tâches ; et intégrer les services de planification familiale à d'autres programmes, notamment ceux relatifs à la vaccination et au VIH.

*The Government of Senegal updated its commitment at the Family Planning Summit in London, UK on July 11, 2017 and made the following pledges to:*

- Move the contraceptive prevalence of 21.2% in 2015 to 45% in 2020 by reducing SNB 25.2% to 10%;

- Increase 2020 budget allocation for the purchase of contraceptives to 300 million in 2016 to 500 million CFA francs;
- Improve the regulatory framework to strengthen the private sector, the community sector and the public sector including the signing of the SR legislation implementing decree PF and finalizing the revision of laws governing the profession of pharmacists so that the service offer in pharmacies is a reality;
- Focus on the considerations of adolescents and youth in vulnerable situations in vulnerability strategies sexual and reproductive health including PF by increasing the utilization of sexual and reproductive health services from 10% to 70% in 2020 with impact reducing the fertility rate among adolescents aged 15 to 19 years from 80 to 70 per thousand in 2020;
- Make functional a multi-sectoral coordinating body for issues related to demographic dividend and involving other government sectors (women, families, youth, education, economy, finances and plan), the private sector, civil society, parliamentarians, local authorities, etc.; and
- Strengthen its reporting system and data quality management.

---

*The following text summarizes the commitment made by Dr. Awa Marie Coll-Seck on behalf of the Government of Senegal at the London Summit on Family Planning on July 11, 2012.*

### **Objectives**

Senegal strives to achieve a CPR of 27 percent by 2015, (an increase of 15 percent, representing 350,000 additional married women). Senegal plans to reduce unmet need to 15 percent by 2015 (currently 30 percent), and ensure women have equal access to high quality and affordable maternal newborn and child health services, including family planning.

### **Financial Commitments**

Senegal commits to increasing the yearly budget allocation to reproductive health from 2.5 percent to 5 percent; increasing budget allocation for contraceptive commodities by 200 percent; and increasing the budget for management of the family planning program by 100 percent. In addition, Senegal has plans to mobilize increased donor and private sector financing for family planning and to put in place coordination mechanisms to improve engagement with donors and for optimized fund allocation.

### **Policy & Political Commitments**

Senegal launched a national plan for family planning in November 2012. Within the Ministry of Health, Senegal plans to make Reproductive Health Division a Directorate and create a Family Planning Division. Senegal will allocate additional financial and human resources to the Reproductive Health Division to ensure the execution and monitoring of the national plan; ensure accountability at highest level and regular monitoring of the national plan and its performance indicators; introduce an advocacy program to increase financing; and improve the regulatory framework to reinforce the private sector, and strengthen the public sector.

### **Program & Service Delivery Commitments**

Senegal has plans to generate demand for family planning, especially through mass media communication and community mobilization, with targeted messages for women and to increase involvement of men and young people, and to leverage networks of religious leaders and national and local champions to advocate for family planning.

Senegal will improve the supply chain and reduce stock outs to zero especially through the Informed Push Model; improve forecasting and quantification of needs with the Reality Check model; Expand service points (e.g., mobile outreach, social marketing, and franchising models) and remove barriers ((e.g. prescription requirements, stock-outs) to increase access for remote and vulnerable populations; Improve choice of methods and the quality of service, especially for youth, through recruitment, training, and supervision of qualified personnel; Introduce innovative approaches to family planning, such as the acceptability study of Depo subQ, a new self-injectable contraceptive; Scale up community based services through task shifting; and integrate family planning services with other programs such as immunization and HIV.